

**Le périmètre de classement baisse et les parcelles de toutes les habitations des Coulmes ne seront plus classées mais inscrites (on ne remonte plus un dossier administratif à Paris: le dossier est traité au niveau préfectoral)**

Les manifestations conduisent à des résultats (même si on n'a pas eu tout ce qu'on voulait) Je dois dire que les manifestants (de Presles, Choranche et Rencurel) devant la Préfecture et la manifestation de dimanche ont eu un impact fort. Le Préfet a dit qu'il fallait essayer de satisfaire le maximum d'habitants tout en essayant de proposer un projet qui puisse être accepté par Paris (Ministère de l'environnement et Conseil d'Etat) avec un périmètre acceptable.

On a refusé à Michel Eymard de participer à la réunion : ça a donné un manifestant de plus.

Je vous fais un résumé pas très long où j'espère avoir mis l'essentiel.

Deux interventions qui allaient dans le même sens (mais qui pouvaient être motivées par la même information qu'avaient ces 2 personnes) ont changé la situation:

- celle de M. B. Pérazio qui a parlé d'une réunion de travail du Comité de Pilotage Unesco qui avait proposé un nouveau périmètre centré sur COUFFIN-CHEVALINE (en laissant de côté GOURNIER)

- et celle de M. GARNIER (gérant des grottes) qui était vendredi à la sous-préfecture de Lodève où il y avait une réunion UNESCO où le périmètre de 1800 ha paraissait énorme et qui a dit un peu la même chose

Il y a eu alors 2 chiffres pour le périmètre (ou zone tampon) celui de 600 ha et celui de 424 ha pour cette zone tampon pour COUFFIN-CHEVALINE.

Le Laboratoire EDYTEM a dit que ce plus petit périmètre n'était pas scientifiquement très défendable : le labo a été très critiqué (même par M. Garnier), les personnes qui le représentaient ont passé une mauvaise matinée.

Ça a discuté plus d'1H sur ce périmètre et sur les " taches de léopard dans le périmètre" (possibilité de sortir en **zone inscrite**, chaque parcelle d'habitation située dans la zone **classée**). Ce qui était impossible lors du dernier Comité de Pilotage à Presles l'est devenu, même si le Préfet et Mme Vo-Van (DIREN) ont affirmé qu'il serait difficile de vendre ces taches de léopard à Paris (ils devaient discuter du nouveau périmètre avec Paris qui a été informé des manifestations).

Il n'a pas été possible de mettre les zones agricoles en zone inscrites.

J'ai fait remarquer que je ne pouvais pas donner mon accord à ce projet et qu'une nouvelle AG extraordinaire de l'Association des habitants des Coulmes décidera de la réponse à donner. J'ai demandé, en fin de séance à avoir rapidement une carte précise du nouveau périmètre pour cette AG (qui se tiendra probablement au début du mois de janvier 07)

On n'a pas eu de carte donnant précisément le périmètre de 424 ha. D'après ce qui a été montré rapidement sur le plan, il y a le Charmeil et une pointe qui part vers la Citerne. Les habitations qui sont sorties du périmètre sont les habitations suivantes: La Combe de Courtin, Les Habissets, Les Bournets, Titarnière et Marot.

Si j'ai bien compris, La Citerne, Ganichon, Les Bonnettes et le Charmeil, sont dans le périmètre de 424 ha qui n'a pas changé dans la partie sud par rapport au périmètre précédent (mais la parcelle de chacune des habitations de ce périmètre n'est pas une parcelle classée, mais une parcelle inscrite (c.a.d. avec, en gros, les contraintes administratives actuelles).

Si le périmètre de 424 ha devait aller vers 600 ha, il irait dans la direction du nord-est, sans nouvelle habitation dedans.

Il était 11H30

Puis on a eu ensuite un topo des Services financiers sur les exonérations de taxes foncières sur le foncier non bâti.

Puis on a eu une présentation rapide des cahiers de gestion par M. Hobléa, à qui quelques demandes de modifications ont été présentées.

Planning proposé pour la suite:

- il y aura encore un Comité de Pilotage fin janvier,
  - le rapport d'enquête administrative devrait être en mars-avril 2007,
  - la Commission départementale des sites examinera le projet en mai-juin,
  - la Commission nationale des sites et Conseil d'Etat donneront leur avis en été 2007.
- (On nous avait bluffé sur l'urgence du classement).

Si un membre de l'Association présent à la réunion trouve des erreurs ou des omissions, me les signaler.

Merci pour vos remarques et n'hésitez pas à me dire les choses qui ne vous paraissent pas claires.

À bientôt.

Jean Vicat